

PRUNAY
ZI MONT DE SILLERY 51360 PRUNAY
03.26.08.76.25

Bon No: 008809300		1ere Gachée: 10:26 (1)		Date: 17/07/2026		ROG160726080803		Zone: TRANSPORT TOI	
		Quantité: 7.00 m3		référence commande(2): 03 24 38 51 80					
client: 411623		PERRIER				RUE DU CHATEAU			
chantier: 162319		CDFS05302026001693				08300			
						Rue de l'Escaut			
						06.75.60.29.71			
						51100 Reims			
ARRIVEE CHANTIER		DECHARGEMENT		DEPART		RETOUR		ATTENTE	
convenue réelle		debut fin		chantier		centrale			
11:00						température:		vitesse du vent:	
						validité:			
code Béton		désignation(6)(8)		certification		classe d'exposition(3)		Classe	
RJB303A350		BPS				XF2		Chlorure	
								CL 0,40	
								consistance(7)	
								Dmax	
								S3	
								20	
ciment(type et classe)				Additions(type)		dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)	
CEMII B-LL 42.5R CE CP2 NCEMII B-LL 42.5R						0		C30/37	
appellation commerciale C30/37 XF2 S3 Dm20 CEM2 350									
Propriétés particulières spécifiées									
SERVICES					ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)			LIVRAISON RECEPTIONNEE	
CONTRIB ENVIRON					PRE 5480/4700 5480/4700			NOM:	
HAUSSE ENERGIE					EA ISOSPHERE 5140				
TAXE CARBONE								signature du client:	
ECO-PARTICIPATION									
ajout d'ingrédients sur chantier(9):					signature:				
type et quantité:									
demandeur:									

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cylindres.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1